



Inforquartier

Numéro 15 ■ Septembre 2003

Bulletin d'information de votre comité de quartier, **GAQ asbl**,
Groupe d'animation du Quartier européen de la Ville de Bruxelles,
dit *Quartier Nord-Est*

Editorial

Une fois par an, ce journal est déposé dans toutes les boîtes aux lettres du quartier européen de la Ville de Bruxelles. Pour vous faire savoir qu'il y existe un comité d'habitants et pour diffuser des informations sur ce quartier dans lequel vous n'habitez peut-être pas depuis longtemps.

C'est un quartier qui a été fortement affecté par l'installation massive des institutions européennes sur son territoire. Cette implantation a un impact quotidien sur notre vie, par les chantiers qu'elle y amène, les « périmètres de sécurité » qu'elle y instaure, les bureaux et flats qu'elle y attire, mais aussi par la variété des nationalités qu'elle nous permet de côtoyer. Chaque élargissement nous a apporté un lot de nouveaux résidents ... et quelques nouveaux sujets de préoccupations.

Ce quartier, notre quartier, il s'agit aujourd'hui de le reconquérir.

Notre comité de quartier veut oeuvrer en ce sens.

(suite en page 2)

**Fête du GAQ
le dimanche 5 octobre 2003,
brocante annuelle du GAQ
et fête de quartier
allée centrale du square
Ambiorix**

La brocante se tiendra entre 9h et 14h. Mais elle sera accompagnée cette année de 10h à 18h., d'animations musicales. Des stands vous offriront un aperçu des diverses activités, associations et commerces du quartier. Ainsi, le stand du GAQ vous permettra de prendre connaissance de manière plus approfondie de nos activités et de nos préoccupations. Vous y trouverez aussi les programmes de la nouvelle saison des théâtres et les horaires des musées, qui entourent notre quartier. Un autre stand abritera une exposition sur l'Histoire du quartier.

Pour avoir un espace à la brocante, pour faire connaître votre association, pour présenter vos activités culturelles ou artistiques, pour présenter vos produits, etc. prenez contact avec Christian Dekeyser (130, rue Charles-Quint) ou Alain Dewez (24, rue Luther) ou par mail : gagne@hotmail.com

Inscriptions à l'aide du feuillet **jaune** ci-joint.

Dans ce numéro

Editorial,	p 1 et 2
Quelques chiffres	p 2
Question de langues	p 3
Dans votre rue	p 4 à 13
La carte du quartier	p 8-9
Un peu d'histoire :	p 14
Le GAQ change de nom	p 15
Qu'est ce que le GAQ ?	p 16
Bienvenue à tous	p 16



av. Michel-Ange

Editorial, suite de la première page :

La partie résidentielle du quartier doit pouvoir continuer à mériter cette appellation, ce qui pour nous signifie qu'il faut absolument y diminuer la pression automobile tant en vitesse et trafic qu'en stationnement de non résidents, ne plus y admettre ni « bureaux » qu'ils soient diplomatiques ou autres, ni commerce du type Horeca ou night shop, et éviter la division des maisons en mini-flats afin d'y conserver une grande majorité de « vrais » habitants.

La partie administrative du quartier, elle, doit évoluer vers autre chose que le *désert social* actuel. Il s'agit de réaffecter des immeubles de bureaux déclassés en logement type lofts ou flats et de réintroduire du commerce et surtout les cafés et restaurants dans les rez-de-chaussée des immeubles de bureaux partout où cela est possible et en particulier autour du Rond Point Schuman mais également dans les grandes artères de bureaux comme la rue de la Loi. Ces commerces visent la clientèle des bureaux et feraient mieux de s'en rapprocher. Par leur nature et leurs heures d'ouverture, ils n'ont pas leur place dans une zone résidentielle.

La qualité de vie de quartier n'est pas uniquement le résultat des actions des pouvoirs publics, c'est aussi et surtout l'affaire de tous ceux qui y vivent.

Soucieux de la qualité de vie de tous ceux qui y habitent et y travaillent, notre comité suit attentivement les décisions qui touchent l'ensemble du quartier européen (pas seulement sa partie résidentielle) par exemple le réaménagement de la rue de la Loi et Belliard, le plan de mobilité depuis longtemps promis pour le quartier et le concept urbanistique global élaboré à la demande du Premier Ministre.

C'est dans cet état d'esprit que notre comité a décidé de changer de nom pour devenir le « Groupe d'animation du quartier européen de la Ville de Bruxelles ».

C'est aussi dans cette optique que nous faisons un certain nombre de choix plus globaux pour le quartier afin d'assurer une meilleure compatibilité entre résidentiel et administratif.

Ainsi, plus précisément, dans le domaine de l'urbanisme par exemple, nos démarches ont pour objectif de garder le caractère résidentiel du quartier tout en y intégrant de nouveaux habitants. Nous nous préoccupons des enquêtes publiques qui se présentent mais aussi du défaut d'enquêtes et des travaux réalisés sans permis. Nous voulons entre autres protéger la valeur environnementale mais aussi conviviale et respectueuse du voisin, des intérieurs d'îlots. Nous refusons les changements d'affectation de commerce vers Horeca ou vers les commerces de nuit peu compatibles avec la vie d'un quartier résidentiel. Nous avons également des craintes devant la systématisation de la division des maisons en petites unités destinées à la location à court terme. Rentabilité oblige mais le quartier y perd beaucoup en convivialité et agrément : accroissement du bruit, multiplication des voitures, désordre des poubelles en semaine et quartier désert en week-end, comme dans une zone bureau. Il faut que du logement correspondant à ce besoin soit disponible, mais il doit l'être en réintroduisant une mixité : bureaux, logement, commerce dans la zone administrative.

Jacqueline Gilissen,
présidente du GAQ

Courtoisie linguistique

Usage des langues

Le français étant la langue comprise par le plus grand nombre d'habitants du quartier, ce bulletin annuel est rédigé en français et nos réunions mensuelles se déroulent principalement en français. Mais ceux qui s'expriment plus facilement dans une autre langue ne doivent pas hésiter à le faire : il y aura toujours quelqu'un pour traduire si nécessaire.

Taalgebruik

Daar het Frans de taal is die door het grootste aantal inwoners van onze wijk begrepen is wordt onze jaarlijkse publicatie in het Frans uitgegeven en worden onze maandelijkse vergaderingen in het Frans gehouden. Maar wie zich gemakkelijker in het Nederlands uitdrukt mag het gerust doen : indien nodig zal er wel altijd iemand vertalen. Onze web site is wel drietalig (Frans-Nederlands-Engels) en sinds zijn statutaire vergadering van 1 juli 2003 heeft onze comité ook een officiële Nederlandse naam : « Animatiegroep van de Europese Wijk van de Stad Brussel, Noord-Oost Wijk genoemd »

Language use

As French is currently the language that is understood by the greatest number of inhabitants of our neighbourhood, our annual bulletin is published in French and our monthly meetings are mainly held in French. But those who can express themselves more easily in English are welcome to do so. If necessary, there will always be someone there to translate. Our web site, however, is trilingual (French/Dutch/ English).

Quelques chiffres

Au recensement de 1970, le quartier européen de la Ville de Bruxelles comptait 22.892 habitants; en 2001, la population inscrite n'est plus que de 13006, soit une diminution de 43 % du nombre d'habitants.

- le nombre de ménages lui, ne diminue que de 27%. Les ménages sont donc de plus en plus petits.
- le nombre d'habitants a diminué de près de 70% dans les secteurs devenus « zones administratives », de 50% autour de « École militaire » et de près de 35% autour du square Ambiorix.
- le nombre d'enfants (- de 14ans) et des personnes âgées (plus de 60 ans) a diminué fortement et ne représente plus que 24% du total contre 32% en 1970.
- Par contre, dans le même temps, le pourcentage d'étrangers inscrits dans le quartier est passé de 20 à 47%
- les ménages d'une personne représentent 65% du total des ménages comparé à 56% pour l'ensemble de Bruxelles-Ville
- les quelques 7630 ménages recensés dans le quartier ne remplissent que 4737 déclarations fiscales...

le quartier compte en 2001, 10896 personnes de plus de 18 ans mais seulement 5630 électeurs...

NB. ces chiffres sont ceux des recensements de population. Par définition, ceux-ci ne prennent en compte que les habitants inscrits au registre de la population à un certain moment. Etant donné le type de population résidant dans le quartier, nous pensons que le chiffre de la population est assez sous-évalué. Pour connaître le chiffre réel de résidents et d'habitants dans notre quartier, seul un inventaire exhaustif des logements paraît approprié.

Votre maison vue du ciel ?

Téléchargez gratuitement une photo de notre quartier prise par satellite : http://www.digitalglobe.com/image/s/qb/brussels_col060202_DG.jpg

Les pouvoirs politiques se penchent sur notre quartier

Depuis deux ans, notre quartier a fait l'objet de toutes les attentions des pouvoirs publics ... en termes d'étude et de projet.

- Le président de la Commission européenne et le premier ministre ont demandé à des personnalités européennes aussi diverses que Rem Koolhaas, Umberto Eco ou Agnès Jaoui de réfléchir à cette Capitale de l'Europe... (octobre 2001)
- La ministre de la mobilité et des transports, Mme Durant, a fait établir par un panel d'experts, un Schéma directeur du Quartier Léopold-Schuman à Bruxelles (novembre 2001)
- Le Ministre Président de la Région de Bruxelles capitale , M. de Donnea, a demandé au bureau Agora d'établir les « Axes directeurs Bruxelles-Europe » (mars 2002)
- Le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, après avoir consulté de nombreux acteurs, a établi un rapport et voté une résolution concernant l'implantation des institutions européennes à Bruxelles (février 2003)

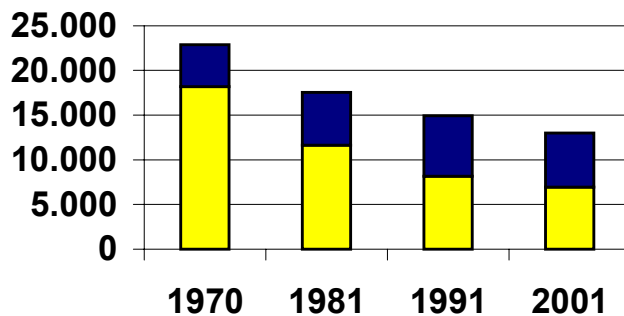
- Enfin, à la demande du premier ministre et du ministre-président de la Région, le bureau ARIES prépare un Concept urbanistique global pour le quartier qui devrait être rendu public très prochainement

Plein de bonnes idées, plein de bonnes décisions... à prendre un jour !



Rue de la Loi, le 7 septembre 2003 : le GAQ s'est associé à l'un des événements les plus heureux depuis sa création en 1982

Quartier européen de Bruxelles-ville



■ population belge ■ population étrangère



Au fil des rues

Chaque numéro renvoie à un point de la carte en page centrale de ce bulletin.

1. Rue John Waterloo Wilson, n° 21 : Lagere School Ten Nude

École primaire libre flamande qui héberge aimablement les réunions



mensuelles du GAQ. Notons que le bâtiment voisin, à l'abandon depuis de nombreuses années va faire l'objet d'une rénovation complète

et redevenir une salle de fête.

2. Rue de Gravelines, n°22 CPAS

L'antenne "Nord-Est" du Centre public d'aide sociale de la Ville de Bruxelles accueille chaque jour de 8h à 11h tout habitant du quartier en quête d'une aide pour les difficultés les plus diverses qu'il rencontre.



3. Rue des Éburons, 11

Dernière bibliothèque publique communale à subsister dans notre quartier, la Bibliothèque Adolphe Max est située près du square Gutenberg. Ses sections Jeunesse et Adultes ouvrent tous les après-midis de 13h à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

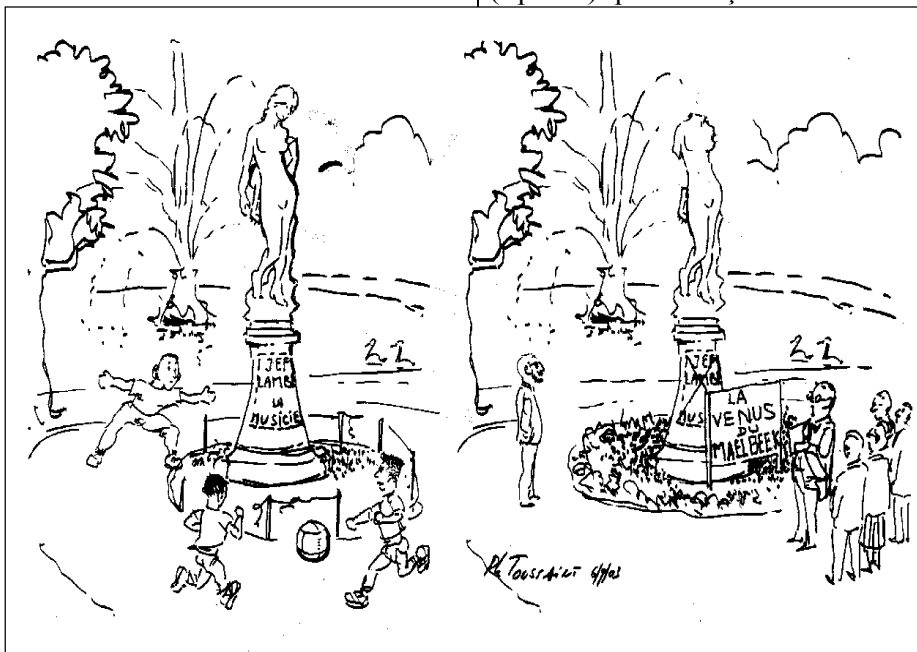
Tél. 02 230 52 78- Courriel : bib.amax@brunette.brucity.be



bibliothèque A. Max

4. Square Marie-Louise

Les rocailles et la salle des machines sont bien restaurées. Les accès dangereux ont été fermés. La police fait bien son boulot en empêchant les pêcheurs de carpes de lancer leur bouchon. Mais ce serait encore mieux si on respectait les très jolies statues, dont la ravissante musicienne de Jef Lambeaux, qui ne résistera pas longtemps comme piquet de goal et y a déjà perdu deux doigts...



square Marie-Louise : la future Vénus du Maelbeek ?

5. Rues de Spa/de Verviers : chantier perturbant

Sur ce terrain en friche depuis 1969 se construit un complexe de 37 logements de prestige (appartements et maisons unifamiliales), avec les nombreuses nuisances typiques d'un chantier en zone résidentielle: nombreux camions dès 4h du matin, deux pompes à eau fonctionnant jour et



nuit depuis des mois avec un bruit de moteur et d'écoulement d'eau dans l'égout qui empêche les riverains immédiats de dormir, début du chantier à 7h (au mieux), fissures et autres dégâts occasionnés aux immeubles et voiries des alentours, y compris la démolition d'une maison habitée (Spa 48) qui menaçait de

s'effondrer après le creusement des fondations. Pour quand le début des chantiers en zone résidentielle le matin à 8h et des sanctions efficaces et dissuasives pour les contrevenants aux conditions d'exploitation?

Une curiosité à signaler: la nappe phréatique étant très haute à cet endroit : on peut observer sa présence à ciel ouvert à travers la percée de la rue de Verviers.

6. Rue du Marteau

Les trottoirs très étroits ont été protégés par des potelets tout comme rue de Spa. Merci pour les piétons

7. Station de métro Arts-Loi

L'une des stations les plus anciennes et les plus fréquentées du réseau bruxellois présentait de sérieux problèmes d'étanchéité. Remise à neuf, elle sera inaugurée fin septembre après plus de deux mois de travaux

8. Loi-Spa : The Pavillon

Vaste projet de rénovation d'un hôtel de maître classé et de démolition/reconstruction des immeubles adjacents à l'initiative de la société Robelco (également co-propiétaire du site de Tours et Taxis) en vue de leur occupation par la Commission européenne L'ampleur de ce chantier en bordure de la rue de la Loi en fait une entreprise délicate. Mais elle ne justifie pas l'occupation complète du nouveau trottoir par des échafaudages et des matériaux.

9. Réaménagement de la rue de la Loi.

Dans les années soixante, à l'époque où on ne rêvait que d'autoroutes urbaines, on s'était permis de faire tant de place aux voitures sur la rue de la Loi qu'il ne restait aux piétons que deux misérables trottoirs où deux parapluies n'avaient même pas la place de se croiser. Petit à petit, on a pris conscience de l'aberration et imaginé un nouveau partage entre

voitures, piétons et cyclistes. En 1995, on y était presque : une entreprise avait même été désignée pour effectuer les travaux. Mais suite à un rapport de police soulignant les difficultés de circulation en cours de chantier, le Bourgmestre de l'époque, FX de Donnée, avait mis son holà. Mais cette fois on y est. Jos Chabert, ministre bruxellois des Travaux publics, a annoncé une nouvelle initiative en juin 2001.

Après concertation et affinements, une expérimentation de deux semaines a été organisée en mai 2002. Sur la base de ses résultats concluants, les travaux ont été réalisés en juillet-août 2003 et l'inauguration a eu lieu le 7 septembre. Un réaménagement de cette ampleur ne manquera pas d'induire l'un ou l'autre problème connexe, notamment dans les rues adjacentes. Ne manquez pas de les mentionner lors d'une prochaine réunion. Et surtout faites-vous plaisir, essayez les nouveaux trottoirs

10. Rue Montoyer

les trottoirs y sont dans un piteux état, mais que dire de la voirie ? Un projet de réhabilitation a été évoqué.

11. Rue du Luxembourg, square de Meeus

Autre vaste projet de rénovation d'un immeuble classé et de démolition reconstruction des immeubles voisins pour créer un



complexe de bureaux et des parkings, la « **Tour Eggerickx** »

avait initialement été conçue pour abriter du logement. Mais cette affectation n'a jamais été effective à l'inverse de ce qui s'est passé pour sa jumelle sur l'autre trottoir de la rue du Luxembourg. Plusieurs plans pour le quartier prévoyaient cependant d'y mettre enfin ce logement que la mixité du quartier exige. Hélas, les plans proposent, les promoteurs disposent, condamnant cet immeuble à rester du bureau si aucun recours n'est introduit.

12. L'Ancien Institut Pasteur

Château datant de 1903 et dépendances, utilisé comme laboratoire jusqu'en 1987, puis abandonné. Rénovation en cours pour l'État de Bavière qui quittera les locaux qu'il occupe actuellement boulevard Clovis et square Ambiorix.

13. Rénovation du Parc Léopold

Dans le cadre de la réhabilitation



des espaces verts de Bruxelles Capitale, le Ministre Wilhem Draps a confié au bureau Aukett+Art&Build une mission de rénovation de l'ensemble du parc. En accord avec la commission des Monuments et Sites le projet respecte le concept originel du parc, des tracés souples et de larges vues dégagés favorisant un certain sentiment de sécurité. Les chemins ont été restaurés en apportant un soin particulier au dessin des pavements et à l'éclairage public. La circulation automobile est limitée au strict minimum et efficacement contrôlée par des

obstacles physiques. La première phase des travaux sera terminée dans le courant du mois de septembre, en ce compris la mise en place d'une petite fontaine destinée à oxygéner les eaux de l'étang. Les eaux sorties de la fontaine serpentent sur la colline dans un lit de briques et rejoignent la fosse aux ordures ; rare vestige de l'ancien zoo qui est à l'origine de ce parc public. Dans les prochains mois, la seconde phase des travaux permettra de réapproprier les terrains en friches le long de la chaussée d'Etterbeek, autour de la tour Egghevort et d'étendre le parc en y aménageant une aire de jeux pour les plus petits.

14. Rue Belliard - Connexion du Mail du Parlement européen vers notre quartier

Le Mail est la vaste dalle recouvrant les voies de chemin de fer entre le bâtiment D3 abritant les bureaux du Parlement européen et les futurs D4 et D5 en passe d'être construits, toujours pour le Parlement, de part et d'autre de l'ancienne Gare du Luxembourg. A son extrémité sud (chaussée de Wavre), il est maintenant prévu de construire un ensemble d'immeubles de logement. Son extrémité Nord débouche par un large escalier sur la rue Belliard.. Le projet, aujourd'hui abandonné, des « Sentiers de l'Europe » prévoyait de prolonger la dalle au dessus du chemin de fer jusqu'à la rue de la Loi, en surplomb des rues de Toulouse et de Pascale. Différentes idées sont aujourd'hui agitées pour favoriser une liaison piétonne entre le Parlement et Schuman, y compris la construction d'une passerelle au dessus de la rue Belliard aboutissant à l'angle de la rue de Pascale et l'aménagement d'un cheminement piéton en bordure du chemin de fer permettant de rejoindre la nouvelle gare Schuman. En toute hypothèse, une traversée piétonne sérieuse à travers le bloc Juste-Lipse – Résidence Palace est essentielle

15. Îlot Van Maerlant

Destiné selon les plans en vigueur à être occupé par du logement le long de la chaussée d'Etterbeek et la place Jean Rey (avec ou sans commerces au rez) et bureaux le long de la rue Belliard. Il est cependant maintenant question d'y localiser un équipement culturel apte à constituer un « geste architectural fort » — le « Musée Guggenheim » du quartier européen ! Est-ce bien le lieu le plus approprié ? Il ne faudrait en tout cas pas qu'un changement d'affectation tourne de nouveau en dérision les promesses de logements et laisse encore pendant de longues années un terrain vague squatté par les voitures

16. Îlot Commines-Froissart

destiné selon les plans en vigueur à être du logement vers la rue Froissart et un hôtel vers la place Jean Rey. Actuellement mis en vente par la Région à cette fin.



17. Juste Lipse et sécurité

Le voisinage de l'Europe prend depuis cette année une coloration particulière par l'organisation des Sommets dans le quartier et les mesures de sécurité que cela entraîne. Après un premier plan de la police fédérale qui bouclait le quartier et fermait les tunnels, après avoir rencontré Mme Durant sur le sujet et avant la tenue du premier de ces Sommets, nous avons co-organisé en octobre 2002, une réunion au Résidence Palace en invitant notamment la police et le représentant du Premier ministre à qui nous devons ce cadeau. des Sommets. C'est un dossier que nous continuons à suivre. Nos craintes sont notamment liées à la possibilité de grandes manifesta-



tions dans le quartier mais aussi aux entraves à notre accès aux périmètres de sécurité. Pourquoi ne pas délivrer à toutes les personnes domiciliées dans notre quartier un laissez-passer leur donnant, pendant la durée des sommets, le même droit de circulation sur les voies publiques du quartier que tous les fonctionnaires européens ?

18. Juste Lipse II

une extension du mastodonte est prévue sur son flanc gauche en le regardant de cette même place Jean Rey, collée au bâtiment actuel, recouvrant l'entrée des parkings ainsi que l'espace libre au bas du Résidence Palace. A ce même endroit, les plans en vigueur et une promesse de Mr Verhofstat au moment de la transformation du Résidence Palace en Centre de Presse, permettent cependant d'escompter la construction de logement et l'aménagement d'une placette avec commerce et Horeca, ce qui serait très utile pour la réhabilitation de la chaussée d'Etterbeek et sa réappropriation par des habitants

19. Jardin de la vallée du Maelbeek

Fruit d'un combat acharné des habitants contre la spéculation immobilière qui rongait cette partie du quartier, voici deux ans était inauguré le jardin de la vallée du Maelbeek à l'aménagement fort original. Après plusieurs problèmes constructifs initiaux (humidité près de la cascade, bouchon dans le cours d'eau,...) ce parc est chaque fois plus fréquenté par un public

varié : enfants qui s'amuse aux jeux, habitants revenus dans l'îlot Stévin, pendant la pause de midi, de



nombreuses personnes travaillant dans les alentours, et même deux séances de cinéma organisées par Bruxelles Plein Open Air. Néanmoins, il est regrettable que l'entretien du parc laisse fort à désirer : pelouses peu ou pas tondues, déchets et manque de nettoyage des plans d'eau remplis de feuilles.

20. Avenue Palmerston

En son centre, un très bel espace vert qu'on pourrait appeler « square Palmerston » est agréablement de bassins en cascades et d'une statue due à Jef Lambeaux (la folle chanson). Plusieurs arbres qui l'entourent sont moribonds et devraient être remplacés. Phénomène récent : des promeneurs franchissent les brèches pratiquées dans la haie lors des travaux aux installations hydrauliques : les uns y laissent leurs chiens en liberté, d'autres y prennent le soleil en maillot de bain, d'autres y installent toute la famille pour le pique-nique, voire grimpent sur les statues ! Ne serait-il pas opportun d'expliquer qu'il y a des espaces verts uniquement décoratifs, dont la fonction est de ménager des espaces de calme indispensables à la ville ? Est-ce si difficile d'entretenir haies et clôtures, de rappeler aux passants par des panneaux adéquats que certains espaces publics sont inaccessibles ou restreints à certains

usages, et de faire respecter ces règles par un gardien de parc ou par la police ? L'œil a besoin de se reposer et il n'est pas nécessaire que la moindre pelouse publique soit envahie. L'esthétique a ses droits.

21. Square Ambiorix

Merci à la Ville et à la Région pour le début de réhabilitation du Square. Mais attention au respect des lieux. Sans gardiens comment empêcher les gamins de grimper sur le malheureux cheval aveugle de Constantin Meunier, de jeter leurs déchets dans les vasques et de piétiner les fleurs, de transformer une pelouse en terre battue ? Quant aux vasques, elles sont agréables mais trop rarement nettoyées. Ne serait-il pas possible aux balayeurs (qui font bien leur boulot par ailleurs) de ramasser en passant les crasses qui y flottent ? Ou est-ce à nous de le faire ? Le GAQ réfléchit de temps à autre à l'idée de mettre sur pied, en collaboration avec les autorités communales, un comité d'usagers des squares au sein duquel les différentes catégories d'usagers seraient représentées (promeneurs de chiens, joueurs de cartes, parents des enfants utilisant la pleine de jeux, footballeurs, riverains directs, etc.). Y a-t-il des volontaires pour s'y engager ? Par ailleurs une réflexion s'impose, de concert avec les usagers, les autorités communales et la Commission des monuments et des sites (dont l'avis est requis pour des modifications importantes de ce site classé) sur l'opportunité de maintenir, dans les conditions de propreté et de sécurité actuelles, des zones de bosquets aussi étendues, ainsi que sur la question de savoir où il faut enlever et/ou replacer des arbres — ceci éviterait des péripéties du type de la querelle qui a encore eu lieu en juillet entre la Ville et la région quant à l'abattage (semble-t-il) illégal d'arbres (semble-t-il) illégalement plantés devant le monument aux enfants tués pendant la guerre.

22. Terrain de jeux du Square Ambiorix

Depuis 1995, le GAQ a fait des démarches pour qu'on remette en état ce lieu de rencontre pour des gens de toute nationalité et groupe social. Depuis un bon moment une remise en état était nécessaire. Matériel abîmé, peinture qui s'écaille, portes d'accès en mauvais état, mares sous les balançoires trempant les pieds des enfants voulant y grimper, ... Bonne nouvelle : commencé au printemps 2003, les travaux semblent s'achever. Le changement qui saute les plus aux yeux, c'est l'installation d'une toute nouvelle tour d'escalade de cinq mètres de haut (pour faire peur aux parents). Plusieurs poubelles ont été placées. De plus, la terre a été recouverte de cailloux. Ce recouvrement de la terre semble réfléchir la chaleur en été et les cailloux pénètrent dans les chaussures et sandales. Certains enfants ont aussi découvert qu'on peut les lancer. Avantages ? Peut-être mettent-ils fin aux flaques d'eau en dessous des balançoires ? Peut-être les enfants se feront-ils moins mal en tombant ? Quoi qu'il en soit, si cela facilite le nettoyage et l'hygiène du terrain, ce sera apprécié. Nous regrettons cependant que tous ces changements n'aient pas été discutés avec le comité du quartier,



des parents et même des enfants. Nous aimerions encore voir apparaître des jeux très recherchés par les enfants, comme un bac à sable.

23. Square Ambiorix n° 4 : Maison des enfants.

Tout enfant du quartier y est le bienvenu après l'école et le samedi. Le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles y organise des jeux à leur intention.

24. Square Ambiorix : Hôtel Saint-Cyr.

La maison la plus célèbre (et l'une des plus étroites) de notre quartier vient de changer de mains.



L'extravagante maison Art Nouveau conçue par l'architecte Gustave Strauven pour le peintre Léonard de Saint-Cyr et classée depuis 1986, est passée de la danseuse Chamie Lee à un couple de spécialistes en art bien équipés pour la rénover, qui a eu la gentillesse de la faire visiter au GAQ le 21 juin. Bonne chance aux

nouveaux propriétaires pour la rénovation, dont l'achèvement est prévu pour la fin 2004.

25. Franklin-Archimède

dans ce quartier, la pression de l'Horeca reste la préoccupation principale : nuisances auditives et olfactives, même en intérieur d'îlot, jardins transformés illégalement en terrasses, trottoirs squattés, enseignes lumineuses envahissantes, taxis stationnés la nuit le moteur tournant, fêtards avinés, tapage nocturne. Les habitants ont beau se mobiliser et pétitionner, la situation ne s'améliore pas. Le Ministre Draps nous a donné une nouvelle arme en promulguant un arrêté concernant les changements d'affectation qui devront désormais faire l'objet d'une demande de permis. Parmi ceux-ci, les night shops et tout

l'Horeca... A ce sujet encore, nous nous réjouissons de lire les motivations utilisées pour refuser un permis de transformer une



maison au 17 rue Franklin en un autre restaurant « la prolifération des restaurants nuit à l'habitat » en de précisant « l'incompatibilité » due aux odeurs, bruits etc. Donc cela bouge. Le problème reste le suivi, des permis de régularisation refusés n'ont jusqu'ici, jamais donné lieu à une remise en état initial. Nous défendons fermement l'idée que les commerces et l'Horeca ont leur place dans la zone de bureaux et pas dans les îlots résidentiels.

26. Rue Archimède

La reconstruction des trottoirs entre la rue Stévin et le square Ambiorix, a été budgétée et approuvée par les autorités communales. Elle devrait être effectuée dans l'année qui vient. Au niveau du square, les trottoirs seront prolongés par un plateau traversant sécurisant la traversée des piétons des deux côtés.

27. Ilot Stévin

Dans cet îlot qui fut longtemps un chancre et l'objet de multiples spéculations et projets originaux, la rénovation des maisons mises en vente par la Ville s'achève. Mais cette rénovation qui extérieurement apporte certes un plus esthétique au quartier nous laisse un goût amer. Beaucoup de ces rénovations se sont faites sans permis d'urbanisme et souvent au mépris des règles. Comment obtenir le respect des règles d'urbanisme ? Des sanctions pécuniaires sont pourtant prévues.... Nous devons cependant souligner

que la Ville améliore son contrôle. Les services de l'urbanisme répondent à l'appel des habitants et quelques scellés ont été apposés. Mais quand existera-t-il une véritable police de l'urbanisme ? D'autre part et de notre point de vue, ces ventes et ces réhabilitations ratent leur but qui était de ramener dans cet îlot de « vrais » habitants.

La Ville, en cette matière ne donne certes pas le bon exemple : la « maison vénitienne » qu'elle a rénovée à grands frais est devenue un flat hotel !

28. Gare Schuman

Un consensus de principe a émergé sur un projet de gare intégrée train-RER-métro, avec entrées multiples de part et d'autres de la rue de la Loi et une partie émergée vitrée au milieu de la rue entre le Berlaymont et le Juste Lipse qui constituera l'accès principal au métro. S'il se réalise, l'agrément des usagers devrait s'en trouver énormément amélioré. Mais la SNCB se heurte à de sérieuses contraintes financières et devra compter sur un apport substantiel, incertain à ce jour, de l'accord de coopération fédéral-Région.



la future gare Schuman...si tout va bien

29. Loi-Cortenbergh-Joyeuse Entrée - Triangle AXA

Axa-Royale Belge est propriétaire des immeubles constituant le triangle compris entre la rue de la Loi et les avenues de Cortenbergh et de la Joyeuse Entrée, actuellement utilisés par la Commission européenne. Elle souhaite les démolir et les remplacer par un immeuble intégré de gabarit semblable, tacitement destiné à la Commission européenne. Le projet initial incluait des bureaux à tous les étages y compris au rez-de-chaussée. Si l'on veut un jour revitaliser le centre du quartier et diminuer la pression de l'horeca sur les quartiers résidentiels environnants, il est primordial que des projets de cette envergure y intègrent commerces, restaurants et cafés. Contrairement aux rumeurs trop facilement invoquées, la Commission européenne n'y est pas hostile, mais au contraire demanderesse dans un endroit comme celui-ci. Il serait du reste irresponsable de sa part d'exporter vers les quartiers voisins la nuisance des pubs et restaurants et de ne pas contribuer de manière volontariste à faire de Schuman un lieu vivant digne de son rôle symbolique pour l'Europe. Suite à la réunion de concertation (et, entre autres, à l'insistance du GAQ), les architectes planchent dès lors sur une nouvelle mouture susceptible de faire une place importante aux commerces (par exemple un supermarché style Delhaize-City, qui pourrait s'étendre au sous-sol) et à l'horeca sur toute la longueur de la façade Loi et dans la partie adjacente des façades Joyeuse Entrée et Cortenbergh. La crédibilité d'Axa et de la Commission européenne comme partenaires dans la réhabilitation du quartier pourra être jugée par la détermination et l'intelligence dont elles feront preuve pour faire réussir cet aspect du projet.



Loi : triangle Axa

30. Tunnel RER Schuman-Josaphat

Le permis vient d'être délivré par la Région pour l'important chaînon manquant de la ligne RER Bruxelles-Luxembourg/Aéroport, un tunnel ferroviaire joignant les gares Schuman et Josaphat sous les avenues de Cortenbergh et Plasky. Le permis intègre les préoccupations formulées par les communes de Schaarbeek et Bruxelles-Ville contre une première version du permis, notamment concernant les nuisances sonores et la combinaison avec un tunnel routier. L'amorce de ce tunnel a déjà été construite sous le Berlaymont à l'occasion de sa rénovation. Les travaux devraient commencer sérieusement dans un an et se terminer deux ans plus tard.

31. Tunnel routier Cortenberg

Au début des années 70, l'administration des routes rêva de prolonger l'autoroute de Liège jusqu'à la petite ceinture en la faisant dévaler à travers le Quartier des squares. La commune de Schaarbeek réussit à la fourrer dans deux tunnels superposés sous l'avenue de Roodebeek. Après en avoir bouché la sortie pendant des années, la Ville de Bruxelles ne parvint pas à éviter d'en laisser déboucher un flot sans cesse grossissant de voitures sur l'avenue de Cortenbergh et le rond-point Schuman, ainsi transformé depuis 1981 en une vulgaire chicane sur l'autoroute Liège-Bruxelles. Les plans directeurs successifs du gouvernement fédéral (novembre 2001) et du gouvernement régional

(mai 2002) — et le simple bon sens — jugent indispensable, pour faire du rond-point Schuman un espace digne de son rôle de centre symbolique de Bruxelles capitale de l'Europe, de le délivrer de tout trafic de transit et en faire une « piazza » principalement piétonne. Mais les méthodes évoquées varient : prolongement du tunnel de l'avenue de Roodebeek sous l'avenue de Cortenbergh, simple inversion de direction de la trémie de tunnel jouxtant la mosquée, restriction du tunnel de l'avenue de Roodebeek au transport en commun, mise en circulation locale de l'avenue de Cortenbergh. Un débat essentiel et urgent pour rendre à notre quartier un cœur dont il puisse être fier.

32. Parc du Cinquantenaire

Une vaste concertation, couplée à diverses études, est en cours sous la houlette de la Fondation Roi Baudouin en vue de restaurer le Parc, d'en favoriser l'utilisation et d'améliorer sa cohabitation avec les divers Musées. Un consensus s'est facilement dégagé pour souhaiter le recouvrement de la partie émergée du tunnel reliant l'Avenue de Tervueren à la rue de la Loi. Mais le coût est important, et il n'est pas certain que l'accord de coopération entre l'État fédéral et la Région bruxelloise accepte de l'assumer. Des entrées plus avenantes vers le Rond-Point Schuman et les quartiers sont prévues.



parc du Cinquantenaire

En attendant tout cela, il est déjà possible de profiter des nouvelles pelouses, du bac à sable, du terrain

de football, des terrains de mini-foot, de pétanque et de tennis et même, à l'occasion, de jeter un oeil furtif sur l'intérieur du Pavillon des Passions humaines.

33. École royale militaire

Les habitants du quartier peuvent utiliser les installations sportives de l'ERM (Natation, Fitness, Tennis, Squash) en s'inscrivant à l'ASBL SPORT E.R.M. Av. de la Renaissance 30 tel 02 7376735. De préférence en début d'année car le nombre de places est limité.

34. Rues Murillo et Van Ostade

Interpellée à ce sujet lors de la Commission Consultative de Quartier du 15 mai, l'échevine des espaces publics Marie-Paule Mathias a fait savoir que ces deux rues ont été oubliées lors des travaux de réfection des rues voisines et devraient être reprises dans le « plan triennal 2004-2006 ». A suivre avec vigilance.



35 Place des Chasseurs ardennais

A la demande des habitants du quartier, la Ville décourage le trafic de transit des navetteurs. Il a suffi de quelques sens uniques, quelques boucles de découragement, et le tour fut joué. Bravo ! Mais voici les cyclistes priés de faire les mêmes détours que les voitures, ce qui n'était pas l'intention. Essayez par exemple de descendre vers les Squares à partir de la place des Chasseurs ardennais. Redescendant à contre-sens, chargé d'emplètes, du super-marché du coin, l'audacieux cycliste finira par se faire verbaliser par un brave policier. Et voilà ! Nombreux sont



nos habitants européens, habitués à se déplacer à vélo dans leur ville d'origine, qui s'étonnent d'une telle tiédeur à l'égard des cyclistes. Il suffirait pourtant de quelques contre-sens cyclistes bien signalés — comme à Etterbeek juste à côté.

D'urgence un plan vélo s'il vous plaît, Monsieur l'échevin ! Faut-il rappeler qu'en cette année 2003 les Belges ont acheté plus de vélos que de voitures ?

36. Rue Newton

fresque sur chancre : bravo, mais chancres toujours, hélas.



37. Square Marguerite

C'est avec reconnaissance que les habitants des squares ont vu la réhabilitation de la pleine de jeux entourée d'une jolie grille surmontée de lampadaires « art-déco » du plus bel effet. La pelouse artificielle amortit les bruits du mini-foot, les tables de ping-pong sont agréables, les agrès bien conçus. Sous le maïorat précédent, quelques gardiens de parc avaient été promis. Mais une promesse pré-électorale n'est pas

automatiquement respectée par les édiles suivants. Il a donc fallu très peu de temps pour voir apparaître dégradations et nuisances. Les luminaires : placés trop bas ou trop fragiles, ou trop faciles à démonter. Certains sont démolis par les ballons (c'est pourtant une plaine de jeux), d'autres démontés par des vandales, et certains usagers ne respectent pas le droit des riverains du square au repos nocturne. Au terme de (à peine) deux ans de tractation, la police fédérale ferme les squares à peu près chaque soir. C'est un réel progrès. Hélas, dès que la police a disparu, il est fréquent que des acrobates en herbe se fauillent entre les barreaux (entre-axes trop larges) et reprennent leurs jeux.

38. Rue Van Campenhout

Le CPAS de Bruxelles, antenne Nord-est, est devenu à l'étroit dans ses locaux du 22 rue de Gravelines. C'est pourquoi il a acquis l'immeuble situé rue Van Campenhout, 14-18. Cet immeuble en cours de rénovation accueillera, outre les services spécifiques du CPAS de Bruxelles (permanence sociale, service jeunesse), une consultation médicale ouverte à toute la population du quartier, l'antenne du service population de la Ville de Bruxelles (actuellement chaussée de Louvain) et une halte-garderie. En outre, une salle de réunion avec cuisine pourra être mise à disposition des organisations et associations actives sur le quartier. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2004 et durer environ un an.

39. Rue Charles-Quint

La reconstruction des trottoirs est prévue pour les prochains mois sur toute la longueur de la rue, de la rue du Noyer à la Chaussée de Louvain.

40. Rue des Confédérés

Au printemps dernier, l'école de la Retraite a fêté ses cent ans en présence de nombreux visiteurs. Une belle exposition rassemblait de



nombreux témoignages de l'histoire de l'école, de ses enseignants, de ses élèves (comme la chanteuse Maurane) mais aussi de l'architecture du quartier Nord-Est dans son ensemble

41. Rue du Noyer, en face de la rue Luther

s'achève la construction d'une nouvelle église. La salle de fêtes pour 150 personnes dont elle est pourvue suscite des inquiétudes auprès des riverains, soucieux de préserver le calme de ce quartier résidentiel. L'expérience récente de la salle de fêtes de la rue Le Corrège est dans toutes les



mémoires : les nuisances (tapage nocturne, stationnement en double file,...) subies par le voisinage ont d'ailleurs abouti à sa fermeture. Un dialogue entre usagers et riverains s'impose.

42. Boulevard Clovis et rue Luther

La Ville de Bruxelles a installé cette année deux canisites dans notre quartier bd. Clovis et rue

Luther. Ils permettent d'alléger la surcharge des crottes de chiens sur nos trottoirs. Tout n'est pas encore parfait - le nettoyage semble ne pas suivre au rythme nécessaire - mais l'implantation d'autres canisites permettra aux maîtres des chiens de ne plus avoir d'excuses . C'est tellement plus agréable un trottoir sans crottes !



43. Chaussée de Louvain n°300: Antenne du service Population de la Ville de Bruxelles.

Ouvert chaque mardi et jeudi de 13h45 à 15h45 (tél. 02 7331636), ce service est trop peu utilisé et vous avez donc de bonnes chances d'y être chaleureusement accueillis, par exemple pour notifier un changement d'adresse ou obtenir un certificat de résidence ou de composition de famille. Il est question de le rapprocher du centre du quartier et de l'installer rue Van Campenhout.

44. Chaussée de Louvain

Entre les rues du Cardinal et du Noyer, la chaussée de Louvain constitue la limite communale entre St-Josse et Bruxelles-ville. Plusieurs rues de St-Josse qui débouchent dans la chaussée de Louvain vont être réaménagées, ce qui ne sera pas sans incidences sur les rues situées de notre côté de la chaussée, telles que rue du Cardinal, bd. Clovis et rue de Pavie.



Des projets existent également visant à un changement important dans la circulation chaussée de Louvain elle-même : les automobiles ne disposeraient plus que d'une bande de circulation dans

chaque sens au lieu de deux actuellement, l'autre bande deviendrait un couloir de bus. C'est peut-être une bonne idée mais il faut regretter que St Josse ait élaboré son plan de circulation sans se soucier des effets sur les quartiers des communes voisines. Si chaque commune dévie la circulation à coups de sens interdits, la mobilité à Bruxelles y laissera plus que des plumes.

45. Rues de Gravelines et de Pavie

La reconstruction des trottoirs est prévue pour les prochains mois sur toute la longueur des deux rues. Les trottoirs de la rue de Pavie seront prolongés du côté du square Ambiorix par un plateau traversant permettant une traversée sécurisée des deux côtés.

46. Boulevard Clovis : Bureau de police de la 5^e division de la Ville de Bruxelles

La police du quartier est à l'écoute de ses habitants, et veille notamment à envoyer un représentant à chacun des réunions de notre comités. La récente réforme des polices entraîne cependant des contraintes nouvelles, qui ne lui facilitent pas la tâche, à commencer par la fermeture du commissariat chaque soir à 22h. Le nombre des patrouilles de proximité a diminué et la durée requise en moyenne avant chaque intervention a augmenté.

47. Avenue de la Brabançonne

Dans le cadre de son programme d'aménagements de voirie, la Ville a réalisé en 2002 un premier plateau au carrefour Charles-Quint/Brabançonne, qui a montré l'efficacité de ce dispositif. Mais il a suffi que les feux de circulation soient en panne au carrefour Confédérés/Brabançonne pour que 4 accidents s'y produisent en quelques jours au mois d'août : il est grand temps que ce carrefour

soit réaménagé pour y empêcher les excès de vitesse.

D'autres éléments figurent au programme de sécurisation de cette longue ligne droite, comme la réalisation de couloirs cyclables de Dailly à Ambiorix, l'aménagement des carrefours Ambiorix-Brabançonne et Noyer-Brabançonne.

Par ailleurs, les riverains qui attendaient l'élagage des métaséquoias depuis 1996 ont enfin obtenu partiellement gain de cause en 2003 : la base de ces arbres gigantesques a été éclaircie, ce qui ouvre une perspective plus dégagée.

48. av. de la Brabançonne n° 28

domicile de notre présidente Jacqueline Gilissen et siège officiel de notre association. Ne la dérangez pas sans nécessité. Mais n'hésitez pas à prendre à contact avec elle si vous souhaitez nous rejoindre, ni à lui communiquer vos informations, suggestions et (s'il le faut) doléances. Tél. : 02 735 87 95. Courriel: gagne@hotmail.com



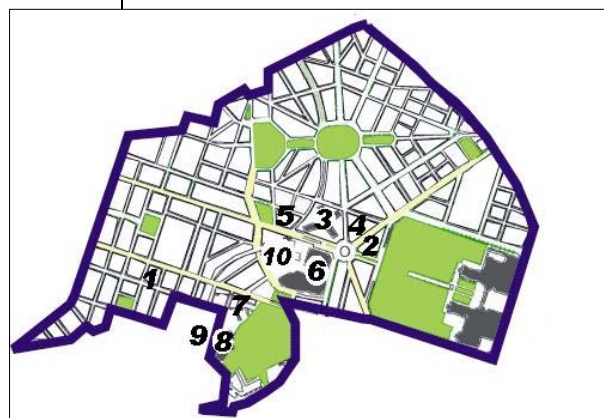
Un peu d'histoire
Comment notre quartier est devenu « européen »

Février 1958: Le Traité de Rome créant la Communauté économique européenne et l'Euratom entre en vigueur le 1er janvier. Mais les États membres n'ont pas pu s'accorder sur le choix de leur siège. Où loger l'administration ? A titre précaire, dès février, au 51-53 rue Belliard [1], et en août dans un immeuble que la compagnie d'assurances La Royale belge (aujourd'hui Axa) achève de construire au 23-27 avenue de la Joyeuse Entrée [2] et qu'elle étendra sur l'Avenue de Cortenbergh au cours des deux années suivantes.

Mai 1967 : Dès décembre 1958, le gouvernement belge décide de se porter acquéreur, tout près de là, du site du monastère du Berlaymont [3], afin d'y édifier un vaste centre administratif que la C.E.E. pourrait utiliser au cas où elle déciderait de s'installer à long terme à Bruxelles. La **Commission européenne** s'y installe effectivement dès son achèvement, à partir de mai 1967. Succédant de peu à l'occupation de deux immeubles de la rue Archimède [4] puis du Charlemagne [5], l'occupation complète du Berlaymont en 1969 permet à la Commission de regrouper tous ses services à proximité du rond-point de la rue de la Loi, entre-temps rebaptisé « rond-point Schuman ».

Février 1984: Initialement hébergé à la Maison internationale, rue Ravenstein, le secrétariat du **Conseil des ministres** a besoin de

plus d'espace. Le gouvernement belge envisage sérieusement, entre 1968 et 1972, diverses possibilités à l'arrière et en contrebas du Berlaymont, dont certaines lui offriraient une entrée monumentale sur le square Ambiorix ou le square Marie-Louise. En avril 1973, le gouvernement belge propose pour la première fois un site compris entre la Chaussée d'Etterbeek et les rues de la Loi, Froissart et Van Maerlant [6]. Mais ce n'est qu'en février 1984 qu'il s'accorde avec le Conseil, malgré l'opposition des associations d'habitants et de fonctionnaires européens, sur un



Les 10 lieux clés de l'eupéanisation de notre quartier

projet impliquant notamment le déplacement du tunnel Belliard-Schuman, la suppression de la rue Juste Lipse et la destruction partielle du Résidence-Palace. Le chantier est entamé en avril 1989 pour le vaste complexes d'immeubles qui deviendra le « Juste Lipse », occupé par le Conseil à partir de 1995.

Janvier 1989: En 1979-8, le **Parlement européen** fait construire aux 97-113 rue Belliard [7] un immeuble destiné aux réunions de ses commissions (aujourd'hui en voie de rénovation pour y accueillir le Comité économique et social et le Comité des Régions). En avril 1987, le gouvernement annonce son intention de permettre l'édification non loin de là, en bordure de la gare du Quartier Léopold, d'un « Centre



international de congrès » où le Parlement pourrait, le cas échéant, tenir des séances plénières. En janvier 1989 commence la construction de deux vastes hémicycles [8], puis d'un vaste ensemble de tours [9], relié aux hémicycles par une passerelle au dessus de la rue Wiertz. Les bâtiments sont progressivement occupés par le Parlement européen à partir de fin 1992.

Juin 2002 : Lors de sa réunion de Nice, en décembre 2000, le **Conseil des chefs d'État** décide de tenir à Bruxelles l'ensemble de ses réunions régulières dès que l'élargissement sera effectif, faisant ainsi de Bruxelles la capitale officielle de l'Union européenne. Pour accueillir ces sommets, les autorités fédérales, régionales et communales s'accordent en juin 2002 sur un édifice à construire sur le site de l'aile A du Résidence-Palace, l'immeuble récent accolé à l'édifice des années 30 face au Berlaymont [10]

Pour plus de détails : <http://www.gaq.be> et T. Demey, *Bruxelles. Chronique d'une capitale en chantier*, Paul Legrain, 1992, tome 2.



le Rond-point rue de la Loi, autrefois et aujourd'hui ...



Le GAQ change de nom

Naissance du quartier. En juillet 1852, le Conseil de la province de Brabant vote l'annexion par la Ville de Bruxelles d'un territoire de 194 ha à l'Est du Pentagone appartenant auparavant aux communes de St Josse, Schaarbeek et Etterbeek. Ce territoire inclut le parc Léopold, la plus grande partie du « quartier Léopold » alors en pleine construction de part et d'autre de la rue Belliard, mais aussi son « extension nord-est », qui se construira à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e après qu'une enfilade de squares y ait été aménagée, et un vaste terrain qui allait devenir le Parc du Cinquantenaire après avoir été destiné à devenir une plaine de manoeuvres.

Naissance du comité. A partir des années 1950, le « quartier Léopold » se vide graduellement de ses habitants suite à l'invasion d'immeubles de bureaux et au développement d'infrastructures routières. Au début des années 1970, l'« extension Nord-Est » est menacée à son tour par un projet d'autoroute dans la vallée du Maalbeek et un autre de pénétration de l'autoroute de Liège en direction du Centre-Ville. Un « comité du quartier Nord-Est » est créé en 1973 et sera prolongé en 1982 par la constitution officielle de l'ASBL « Groupe d'animation du quartier Nord-Est » (GAQ).

Le « Nord-Est » s'élargit. Au fil du temps, la Ville de Bruxelles se met à utiliser l'expression « Nord-Est » pour désigner l'ensemble du territoire annexé en 1852, tandis que le GAQ prend conscience de l'importance cruciale de faire entendre le point de vue des habitants lors de décisions concernant l'ensemble de ce territoire, et pas seulement son « extension nord-est », où se

concentrent désormais plus des 2/3 des habitants.

Le « Nord-Est » devient européen. Pour désigner cette partie du territoire communal de Bruxelles, l'expression « Nord-Est » est cependant devenue très peu lisible. Par ailleurs, la Région bruxelloise et le gouvernement fédéral utilisent désormais officiellement les expressions « Bruxelles-Europe » et « Quartier européen » pour désigner l'ensemble du territoire de la Ville de Bruxelles à l'Est du Pentagone — qui abrite les quartiers généraux de la Commission et du Conseil européens et les hémicycles du Parlement — et son immédiate périphérie sud sur les communes d'Ixelles et Etterbeek.

Le GAQ devient « européen » C'est donc tout naturellement que lors de son assemblée générale statutaire du 1^{er} juillet 2003 notre comité a décidé à l'unanimité de se rebaptiser « Groupe d'animation du Quartier européen de la Ville de Bruxelles », en veillant cependant à ajouter « dit 'Quartier Nord-Est' » et à garder l'acronyme « GAQ » pour marquer son ancrage dans le passé du quartier et des luttes de ses habitants.

Nouvelle énergie au service d'une même mission. La nouvelle appellation ne doit donc pas suggérer que le quartier doit devenir un district asservi aux institutions européennes ou que seuls les « Européens » doivent s'y sentir pleinement chez eux. Elle veut au contraire affirmer que l'ensemble du territoire annexé par la Ville de Bruxelles en 1852 doit être, rester et, dans une large mesure redevenir, un véritable *quartier* où il soit possible d'habiter et agréable de vivre, quels que soient son origine et son statut — cela malgré le destin européen auquel rien ne le prédisposait, et en partie grâce à lui.

Qu'est-ce que le GAQ ?

Ses objectifs. Le Groupe d'animation du Quartier européen de la Ville de Bruxelles « *a pour objet, en dehors de tout esprit de lucre, de veiller à une évolution harmonieuse du Quartier, de favoriser la rencontre entre ses habitants, d'y promouvoir la qualité de la vie, la protection du patrimoine et l'animation culturelle* ».

Son conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration du GAQ sont élus par l'Assemblée générale pour un terme de deux ans. Les membres actuels sont :

Jacqueline Gilissen, présidente, Alain Dewez, Anne-Marie Van Gompen, trésorière, Nina Bachkatov, secrétaire, Charles De Clercq, Jacques Bouyer, Christian Dekeyser, Javier Lora Garcia, Jean-François Houtart, Bernard Peckel, Ferdinand Snoy, Philippe Van Parijs.

Son site Internet

Depuis avril 2002, le GAQ dispose d'un site Internet (en construction permanente). Son adresse est <http://www.gaq.be>. Il est partiellement disponible en trois langues (FR/NL/EN) et sera graduellement enrichi par des photos (anciennes et récentes) du quartier, un aperçu de son histoire et des informations diverses. Les suggestions et offres de services (multilingues) sont les bienvenues auprès de Charles De Clercq, courriel wontolla@easynet.be, responsable du site.



Ses réunions. Le GAQ se réunit en assemblée mensuelle chaque **premier mardi du mois à 20h15** au 21 rue J.W. Wilson (près de la chaussée de Louvain).

Tous les habitants du quartier y sont les bienvenus, qu'ils soient membres ou non du Comité, pour s'informer de ce qui se passe et se prépare près de chez eux, pour informer les autres des problèmes qu'ils perçoivent et pour rechercher ensemble comment agir pour améliorer la qualité de vie de tous. Nous n'apportons pas de solutions, nous ne pouvons que donner des pistes pour aider les citoyens à se faire entendre et appuyer leur demande.

Nous y accueillons régulièrement des représentants de la police et des autorités communales.

- Les dates des réunions pour les mois à venir : les 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre 2003, ainsi que 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin et 7 juillet 2004.

Ses membres. Tout habitant du quartier et toute autre personne souscrivant aux objectifs du GAQ peuvent en devenir membres en versant €15 sur le compte 001-1128651-35 de Fortis et en communiquant nom, adresse postale, adresse électronique et téléphone à la présidente du GAQ, Jacqueline Gilissen, av. de la Brabançonne 28, 1000 Bruxelles, gaqne@hotmail.be, tél. 02 735 87 95.

A vos agendas

- **Dimanche 21 septembre 2003 :** *Journée sans voiture* sur tout le territoire de la région bruxelloise - -
- **Samedi 20 et dimanche 21 septembre :** *Journées du Patrimoine* : consacrées aux « Commerces et Négoces ». Trams, bus et métro gratuits et nombreuses animations.
- **Dimanche 5 octobre 2003**, Fêtes et brocante de notre quartier, au square Ambiorix (voir page 1)

Bienvenue
à toutes et à tous
Iedereen welkom
Everyone welcome
Alle willkommen
Benvenuto a tutti/e
Tod@s benvenud @s
Todos/as bemvindos/as
Alla är hjärtligt välkomna
Alle er hjertelig velkomne
Tervetuloa kaikki
Céad míle fáilte
Serdecznie zapraszajmy
Boya malamau
Karibu
Hun biher hatin
すべてへの歓迎
Добро пожаловать всем
ολοι ευπροσδεκτοι
حسنا / اماناً / كلهم
أهلاً وسهلاً جميعاً
Բարի գալուստ ամենքին
Բարի գալուստ բոլորին
Hepiniz Hoşgeldiniz

Ce numéro d'Inforquartier a été bouclé le 10 septembre 2003. Ont contribué à sa rédaction : Nadine Coenen, Paulette Dewez, Jacqueline Gilissen, Eva van Oldenbarneveld, Jacques Bouyer, Christian Dekeyser, Alain Dewez, Javier Lora, Bernard Peckel, Randy Rzewnicki, Philippe Toussaint, Philippe Van Parijs, Isidore Zielonka.